

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

141360

## Déclaration de Maladie : N° P19-0021866

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

#### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1259 Société : R.A.M

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : NASR SALAH Date de naissance : 01.01.1952

Adresse : RUE 23 N° 36 ALIAA - OULFA - CASA

Tél. : 0662807355 Total des frais engagés : 657,70 Dhs

#### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Docteur EL MARI**  
**Spécialiste des Maladies**  
**Respiratoires**  
B. M. de 11 Janvier à CASABLANCA

Date de consultation : 07/12/2022

Nom et prénom du malade : NASR SALAH Age : 70

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : maladie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) : Cal

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/12/22	C2		250,10	<i>Docteur EL MALKI Spécialiste des Maladies Respiratoires du 11 Janvier - CASABLANCA 07.12.22 147.30.10</i>

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE LA LIBERTÉ SAPAR BENKIRANE 184 Bd. de Paris, Casablanca Tél: 05 22 27 53 23</i>	07.12.22	250,70

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Docteur EL MALKI Spécialiste des Maladies Respiratoires du 11 Janvier - CASABLANCA 07.12.22</i>	07/12/22	2	250,00 DH

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
		</		

# CABINET D'ALLERGOLOGIE ET DE PNEUMOLOGIE

**Docteur El MAHI Mohamed**

Ex. Médecin Chef Des Services de  
Pneumophysiologie de Casablanca (BMSO)

Spécialiste des Maladies du Poumon  
Appareil Respiratoire, Tuberculose  
Maladies Allergiques (ASTHME)

Diplôme National Français De Pneumophysiologie  
Diplôme D'allergologie Et D'immunologie Clinique

Français de Maladies du Sommeil

Tests d'Allergie - Radiologie - Fibroscopie  
Exploration Fonctionnelle Respiratoire

بادي محمد

باز التنفس بالدار البيضاء

مهاز التنفسى، والسل  
(الصيغة)

الجهاز التنفسى  
اض الحساسيات

الاستكشاف الوظائفى للجهاز التنفسى  
الكشف بالأئمة

54,00

Casablanca, Le ..... 07-12-2022 الدار البيضاء

R.S.S x 85

M<sup>le</sup> Nasr Saloh.

40,00

1/ Cotipred 20mg (6 mois) x 3cp effervescent de 1/2 tablette x 5 jours

2/ Fleuleron sirop

1 Cuillère x 3 /

x 10

3/ Domac 300 (1bte 74p)

1cp apres déjeuner / x 7

4/ Primedol 10 (1bte 15 jrs)

1cp le Soir / x 15



Dr. EL MAHI  
Spécialiste des Maladies  
Respiratoires  
Bd 11 Janvier - CASABLANCA  
06 61 21 57 18

# CABINET D'ALLERGOLOGIE ET DE PNEUMOLOGIE

## **Docteur El MAHI Mohamed**

Ex. Médecin Chef Des Services de  
Pneumophysiologie de Casablanca (BMSO)

Spécialiste des Maladies du Poumon  
Appareil Respiratoire, Tuberculose  
Maladies Allergiques (ASTHME)

Diplôme National Français De Pneumophysiologie  
Diplôme D'allergologie Et D'immunologie Clinique

Français de Maladies du Sommeil  
Tests d'Allergie - Radiologie - Fibroscopie  
Exploration Fonctionnelle Respiratoire

## **الدكتور الماهي محمد**

سابقا رئيس قسم أمراض الجهاز التنفسى بالدار البيضاء

اختصاصى في أمراض الرئة، الجهاز التنفسى، والسل  
أمراض الحساسية (المصيف)

دبلوم الدراسات الخاصة في الجهاز التنفسى  
دبلوم الدراسات الخاصة في أمراض الحساسيات

اختبار الحساسية، الكشف بالأشعة  
الاستكشاف الوظائفى للجهاز التنفسى

Casablanca, Le 07 - 12 - 2021 الدار البيضا

M<sup>r</sup> Nasr Sabah

Reçu des clichés fluoroscopiques  $\Sigma = 200 / 900 \text{ H}$   
Compte rendu radiologique  
Accidentation de la trame bronchique

DOCTEUR EL MAHI  
Spécialiste des Maladies  
Respiratoires  
11 Janvier 2021  
06 61 21 57 18